

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## FIN DE VACANCES

Les vacances vont prendre fin. On s'en aperçoit à un signe certain : l'abondance des discours politiques.

Dans la seule journée de dimanche, on a parlé dans plus de dix départements. Pendant que M. Camille Pelletan réclamait l'alliance des radicaux à Nérac, M. Millerand conférait à Nantes sur la doctrine, M. Combes prêchait à Tours, et M. Mesureur rééditait son discours dans le Nord.

Et nous ne sommes pas au bout ! M. Goblet écrivait l'autre jour : « Au surplus, les vacances ne sont pas finies. On parlera peut-être un peu plus et un peu plus haut d'ici à la rentrée ».

Allons ! tant mieux ! De toute cette dépense d'éloquence, il jaillira sans doute une clarté suffisante pour qu'enfin les électeurs soient fixés sur les programmes respectifs.

Jusqu'ici, dit Pertinax de l'Écho de Paris l'accord est loin d'être parfait.

Si on mettait à côté les unes des autres, les déclarations des orateurs de dimanche, on serait même fort surpris de voir combien il existe de divergences.

Et puis, si en répandant beaucoup de harangues avant la rentrée, nos hommes politiques pouvaient s'épuiser et nous épargner quelques interpellations au Palais-Bourbon, nous n'y verrions aucun inconvénient.

## LES ASPIRANTES

Dès la veille au soir, les rues du chef-lieu se sont remplies de jeunes filles, dont l'âge varie de quinze à dix-huit ans. Les trains, les voitures publiques en ont amené de tous les coins du département ; et, par petits groupes que conduisent des mamans ou des institutrices, ou isolées, elles se sont mises en quête d'un hôtel. Puis, l'hôtel choisi, les bagages remis, la toilette et la frimousse un peu rafraîchies, elles se sont promenées quelque temps dans les rues de la ville. On a été voir les églises, l'Hôtel de Ville, les diverses promenades ; car il n'en manque pas, dans le nombre des aspirantes, qui voient la ville pour la première fois ; et, même pour les privilégiées que cette curiosité depuis longtemps ne tourmente plus, le jour est solennel. C'est, pour toutes, une sorte d'entrée dans le monde ; c'est le premier acte de grandes demoiselles qu'elles vont faire ; elles se sentent importantes ; elles comprennent que, pour la première fois, leur famille a les yeux fixés sur elles, et qu'il dépend d'elles, dans une certaine mesure, de faire de leurs parents des gens très fiers ou très humiliés.

Elles sont de provenance et de condition très diverses. A côté de la fillette qui, dans la ville, a reçu des leçons de professeurs variés, qui est peut-être déjà allée au théâtre ou au bal, et qui porte avec désinvolture des toilettes de demoiselle, que de catégories différentes ! Voici celles qui furent en pension hors de la ville, et que leur maîtresse accompagne en leur faisant revoir telle ou telle partie du programme qui aura été plus faiblement préparée. Voici la jeune campagnarde, qui n'a eu d'autre enseignement que celui de l'institutrice du village,

et qui, un peu embarrassée d'atours trop voyants, flanquée de sa mère en coiffe ou en bonnet, promène sans entrain son allure un peu gauche et son air dépaysé. Voici les élèves des bonnes sœurs, physionomies timides et peu caractéristiques, généralement vêtues de costumes qui éteignent la grâce et la fraîcheur naturelles à leur seize ans ; elles se groupent, troupeau volontiers effarouché, autour du voile ou de la cornette de celle qui les guide. Voici enfin celles des écoles et des pensions de la ville, déjà habituées, pour les avoir vus, aux examens, et pour qui le brevet n'a déjà plus de secrets, — au moins en ce qui constitue son aspect extérieur. Celles-là, on les reconnaît à une allure plus dégagée ; à un petit air de supériorité qu'elles affectent — et dont il faudra peut-être rabattre ; — à l'aisance avec laquelle elles circulent parmi les groupes, et vont, de ci de là, causer avec leurs camarades — et concurrentes — des autres établissements, ou donner des renseignements aux étrangères.

Toutes, ou presque toutes — la modestie est si rare dans le genre humain, même chez les femmes — arrivent avec une admirable confiance en elles-mêmes. Elles ne le disent pas, oh non ! mais elles le pensent. D'abord, on a très bien travaillé, on a eu une excellente institutrice ou de distingués professeurs ; et puis, on n'a pas négligé les recommandations : on est connue de tel ou tel membre de la commission ; on connaît la femme ou la cousine du président du jury ; on a une tante qui a passé son examen en même temps que l'examinateur le plus sévère ; le député ou le conseiller général a promis d'écrire à l'inspecteur d'académie qui n'a rien à lui refuser. Les unes se vantent hautement de leurs protections — si elles savaient combien elles sont précieuses ! — les autres, plus prudentes, restent silencieuses, jugeant inutile, si elles doivent être regues, d'attribuer d'avance leur succès à autre chose qu'à leur mérite

Le matin fatal est venu. Aux abords de la salle d'examen, dont les portes vont s'ouvrir tout à l'heure — hospitalières ou désespérantes, qui sait ? — c'est un mouvement enfiévré, un caquage nerveux, un brouhaha confus par lequel on essaie de tromper l'attente. Les unes repassent rapidement quelques règles de grammaire, d'autres quelques formules d'arithmétique ; à celles-ci, les mamans redressent leur chapeau, donnent à la jupe un pli plus élégant, arrangent le ruban d'une natte ou font rentrer dans l'ordre des frisons pas assez sérieux. Puis ce sont les suprêmes recommandations : se garder des étourderies, ne pas craindre de faire répéter ceux qui dicteront ; bien soigner son écriture, etc., etc., la liste serait longue de ces derniers conseils, s'il fallait aller jusqu'au bout.

Et les portes s'ouvrent. Et pêle-mêle se précipitent dans le gouffre aspirantes, institutrices, amies, mères, compagnes, simples curieuses : pour cent candidates inscrites, il y a cinq cents personnes dans la salle. A grand-peine le secrétaire fait l'appel et place les jeunes filles, peu à peu sont refoulées vers les issues les mamans et les amies ; sur elle les portes se referment ; chaque aspirante installe devant elle son petit bagage ; les unes défont leurs chapeaux, les autres arrangent commodément leurs robes ; le silence se fait ; l'enveloppe qui contient le sujet est décachée, la dictée est lue : l'examen est commencé.

Alors, sur les bancs, bariolés de cent toilettes diverses et chatoyantes, se dressent et s'inclinent alternativement cent têtes brunes ou rousses, blondes ou châtaines, laides, médiocres ou jolies, mais qui toutes portent dans leurs yeux sombres ou clairs la même expression d'attention anxieuse et d'espoir incertain.

Et c'est charmant.

Mais, ne vous y trompez pas. Derrière ces regards candides et craintifs, derrière ces faces rieuses ou sérieuses, il y a de petites âmes de femmes ; des âmes où couvent déjà les sentiments d'une ambition, d'un orgueil, d'une jalousie qui, pour être proportionnée à l'importance de la rivalité présente, n'en existent pas moins très réellement. Il arrive aussi que chez ces jeunes filles, ces enfants, se découvre — oh ! bien innocemment ! — cette instinctive coquetterie, disons, si vous voulez, ce désir de plaire qui sommeille dans tout cœur vraiment féminin. De là, un tas de petites manœuvres inconscientes, de petites démarches inutiles, dont ne peuvent s'empêcher de sourire les examinateurs, gens graves, chauves et ininflammables, mais qu'ils remarquent pourtant.

Toutefois, jusqu'ici, tout a bien été. Mais voici qu'à une des épreuves de la 1<sup>re</sup> ou de la 2<sup>e</sup> série, a été donné un sujet auquel personne ne s'attendait. Les visages s'allongent ou se contractent, les mouvements deviennent nerveux, les gestes brusques trahissent l'impatience... La surveillante peut préparer son flacon de sels et son eau de mélisse : il y a de l'attaque de nerfs dans l'air. Une statistique rigoureuse ne permettrait pas, je crois, de constater que dans un seul chef-lieu de département en France, il se soit jamais passé une seule session d'examen sans crise nerveuse. On s'y fait d'ailleurs, et on y attache tout juste l'importance que méritent ces petits accidents... prévus. Il est rare, en effet, très rare que la crise ne soit pas causée par la contrariété qu'éprouve l'aspirante, quand elle se voit et se sait incapable de traiter la question donnée, ou d'exécuter l'ouvrage proposé. Je ne parle pas, par pure galanterie, des différents trucs — toujours enfantins et d'ailleurs toujours inefficaces — que l'on emploie pour essayer de faire excuser son insuffisance. Je ne parle pas non plus des prétextes invoqués par les mères, les institutrices, les amies, pour prévenir un insuccès probable : « Cette enfant est si timide ! Elle est d'une santé si délicate ! » Non, on n'imagine pas la quantité de timidité qu'il peut y avoir dans un stock d'une centaine d'aspirantes au brevet ; il y en a, j'en suis sûr, de quoi approvisionner pour longtemps un millier d'ingénues.

Cependant, l'anxiété est grande. La Commission délibère. Bien des jeunes cœurs battent. Les groupes se sont reformés aux abords de la salle d'examen ; on n'entend plus que calculs où se supputent et s'essaiment les chances de réussite ou d'échec. — Avez-vous bien fait le problème ? — Combien de fautes dans la dictée ? — J'ai mal coupé ma boutonnière. — J'avais une plume détestable pour la ronde. — Comment ! vous avez cousu cela en points de piqûre ! Mais il fallait des points devant ! — C'est Louise qui a eu une chance pour sa place, au dessin ! Rien que la place, lui vaudra quatre points de plus...

Mais le Commission se reparait. En tête, le président qui porte, déployée comme un étandard, la liste fatidique ; derrière lui,

tous les examinateurs. Au milieu d'un silence — qui ne durera pas longtemps — il se met à lire, un, deux, trois noms passent ; soudain éclate un cri de joie, une fillette se précipite au cou de sa mère et l'embrasse bruyamment... Le président continue ; cette fois c'est une crise de larmes et de sanglots ; et ainsi de suite jusqu'à la fin de la lecture qui se termine au milieu d'un inénarrable tumulte, de joies exubérantes et de fougueux désespoirs.

Et c'est alors qu'on remarque et qu'on saisit sur le fait l'admirable égoïsme de ces enfants qui seront demain des femmes. A les voir, on se demande s'il en est une qui, dans la joie de son succès, fasse un charitable retour sur sa voisine qui, les yeux humides, la gorge serrée, le cœur gros, s'impose d'héroïques efforts pour dissimuler son chagrin. Les heureuses rient, se félicitent, s'embrassent ; les autres, tout en recevant de leurs maîtresses ou de leurs mamans des consolations quelquefois aigres-douces, jettent sur leurs rivales des regards où se lit certes plus d'envie que de bienveillance.

Il faut bien dire que les unes comme les autres, si le sort de l'examen leur avait été défavorable à toutes, se seraient, avec une unanimité tout à fait touchante, retournées contre les examinateurs. Oh ! ceux-là, on ne les épargne pas. Ils sont les ennemis-nés, auxquels on accorde quelque clairvoyance et quelque aménité, quand on a été reconnu digne du diplôme. Mais je parlerai une autre fois de leurs tribulations, depuis le moment où l'aspirante se fait recommander auprès d'eux, jusqu'à celui où, définitivement refusée, elle les désigne à la vindicte publique, et, le visage tragique, le geste indigné, les montre du doigt dans la rue à son père — j'ai vu cela ! — en s'écriant d'une voix sanglante et irritée : « Tiens ! tu vois, c'est celui-là ! qui m'a refusé ! »

Et voilà, présentés en un raccourci sommaire, de quels traits se composent la physionomie et la psychologie des aspirantes au brevet élémentaire.

P. B.

## INFORMATIONS

### Les Interpellations

A la liste des interpellations que la Chambre n'a pu discuter avant sa séparation, sont venues s'ajouter, on le sait, deux nouvelles interpellations : une de M. Vigné d'Octon au ministre des colonies, sur les derniers incidents du Soudan ; l'autre, de M. Latappy, sénateur des Landes, au ministre de l'intérieur, sur le déplacement du préfet des Landes.

Il est probable que l'interpellation de M. Latappy ne sera pas la seule qu'aura provoqué le dernier mouvement préfectoral. Un débat identique s'ouvrira devant la Chambre et portera sur la politique générale du gouvernement.

En dehors de ces deux interpellations, dont la Chambre n'a pu être saisie officiellement, dix autres interpellations figurent à l'ordre du jour. Et tout d'abord, interpellation de M. Jaurès sur la crise agricole.

Viennent ensuite : interpellation de M. Vaillant sur le maintien en rélegation de l'aliéné Pelzer ; interpellations de MM. Vaillant et Faberot, sur l'expulsion de MM. Mac-Pherson et Tom Mann ; interpellation de M. le vicomte d'Hugues, sur la mise à patente d'une section de syndicat agricole dans les Alpes ; interpellation de M. Hub-

bard sur l'attitude prise par le gouvernement à l'égard de plusieurs professeurs de l'enseignement; interpellation de M. Chiché, sur le trafic du port de Bordeaux; interpellation de M. le vicomte de Montfort, sur les hôpitaux mixtes dans les villes de garnison; interpellation de M. Déjeante, sur les causes de l'accident du puits Sainte-Eugénie, à Montceau-les-Mines; interpellation de M. Berteaux, sur la situation des ouvriers et employés des chemins de fer.

**M. Lozé gouverneur de l'Algérie**

M. Lozé, ambassadeur à Vienne, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Cambon.

M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, serait compris dans un mouvement diplomatique très prochain, qui aurait pour point de départ le remplacement de M. Lozé à Vienne par M. Reversaux, ambassadeur à Madrid, lequel serait remplacé dans ce poste par M. Patenôtre, ambassadeur de France à Washington.

M. Cambon remplacerait M. Patenôtre à Washington.

M. Jonnard, député du Pas-de-Calais, auquel des offres pour le gouvernement général de l'Algérie avaient été faites, les a déclinées pour des raisons de convenance personnelle.

**L'Anniversaire de Pasteur**

Une cérémonie touchante par sa simplicité a été célébrée, à l'Institut Pasteur, rue Dutot, à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Louis Pasteur.

**France et Russie**

M. F. Faure vient de donner aux officiers de sa maison militaire, au directeur et au secrétaire de son cabinet civil, un bijou-souvenir à l'occasion du voyage de Russie. C'est une épingle de cravate, dont la tête est formée de deux F. entrelacés, en or poli, au milieu desquels passe la branche maîtresse d'une ancre marine en or mat. Au-dessus, un ruban tricolore fait de rubis, de saphirs et de roses.

Le bijou est assez gros et se détache très nettement sur les cravates de forme plastron dont il nécessite le choix. Les officiers ne peuvent le porter qu'avec la tenue civile.

M. Félix Faure a également fait don de ce bijou à quelques officiers de l'escadrille qui l'accompagna à Cronstadt.

**En Indo-Chine**

On a annoncé que sur la demande de M. Doumer, le général Archinard, qui devait aller au Tonkin, sera appelé au commandement de la brigade de Cochinchine. C'est le général Chevallier, actuellement à Saïgon, qui ira prendre le commandement des territoires militaires au Tonkin, en remplacement du général de Badens.

En raison des importants travaux de défense en cours d'exécution au cap Saint-Jacques (à l'entrée de la rivière de Saïgon), le gouverneur général de l'Indo-Chine a tenu, paraît-il, à avoir en Cochinchine un officier général d'artillerie.

On assure que le général Chevallier avait depuis longtemps déjà manifesté le désir d'être envoyé au Tonkin.

**Congrès du Parti ouvrier**

Le congrès du Parti ouvrier socialiste s'est occupé de la question de la société future. Trois rapports ont été déposés à ce sujet. L'assemblée a désigné une commission chargée d'examiner les trois rapports et d'apporter au congrès une solution à la question.

**Entre socialistes**

Il vient de s'ouvrir à Paris un congrès dit « allemaniste ».

Dans ce congrès, on ne vise surtout que la grève générale, et tous les rapports lus sont relatifs à cette question.

Tous les rapporteurs engagent les prolétaires qui envoient des fonds aux grèves partielles à les verser entre les mains du comité de la grève générale, au lieu de les adresser à des journaux qui, ne se conformant pas aux résolutions des congrès ouvriers, ne prélèvent pas sur les sommes recueillies un tant pour cent pour la grève générale.

On voit où est l'aboutissant du socialisme.

**Code disciplinaire et pénal de la marine marchande**

A la rentrée des Chambres, l'amiral

Besnard va demander au Sénat de hâter la mise à son ordre du jour de la discussion du projet de loi portant modification du décret de loi disciplinaire et pénal du 24 mars 1852, concernant la marine marchande.

Ce projet, conçu dans un esprit très libéral, a pour objet la réforme du Code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

**Manifeste de médecins**

Le Syndicat des médecins de la Seine a adressé aux médecins de Paris et du département de la Seine la lettre suivante :

« Paris, le 27 septembre.

« Cher confrère,

« Ainsi que nous-mêmes, vous avez dû être très ému par la déplorable affaire du docteur Laporte. Un accident, une imprudence lui ont été imputés à crime, et notre malheureux confrère est en prison préventive. Nous n'avons même pu obtenir sa mise en liberté provisoire.

« Une semblable interprétation de nos risques professionnels nous intéresse tous, car pratiquer une opération deviendrait chose singulièrement osée si de pareilles théories venaient à prendre pied.

« Il est certain, d'autre part, que dans la médecine des indigents, pour citer un exemple, à la ville comme à la campagne, le praticien mettrait en balance, abstraction faite des honoraires absents, les émotions d'une intervention avec la prison risquée : il deviendrait abstentionniste par prudence. La condamnation du docteur Laporte pourrait ainsi, et par contre-coup, tuer dans la suite des mères et bien des enfants.

« Il importe donc de rétablir les faits dans leur ordre. Le médecin imprudent ou malheureux n'est point un criminel. On semble l'oublier aujourd'hui; il convient que nous le rappelions à l'opinion publique égarée.

« Nous vous prions d'y contribuer par vos paroles, par vos écrits surtout, par des articles de journaux et par la discussion dans les différentes Sociétés médicales dont vous faites partie. Nous y travaillerons nous-mêmes de toutes nos forces.

» Le conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine. »

**Guillaume II et Bismarck**

On écrit de Berlin :

La bonne entente qui vient d'être rétablie entre l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck, par suite de l'échange de télégrammes entre Friedrichsruhe et Rominten, à l'occasion du lancement du croiseur *Prince de Bismarck*, produit partout la meilleure impression. La presse bismarckienne croit pouvoir assurer que ce rapprochement aura une influence salutaire sur la politique intérieure du gouvernement impérial.

Samedi dernier, au banquet qui a eu lieu au château de Kiel, après la cérémonie du baptême du *Prince de Bismarck*, le prince Henri de Prusse a porté un toast chaleureux à l'ex-chancelier.

**Anarchiste incendiaire**

On écrit de Caen :

Un incendie a détruit la nuit dernière un corps de bâtiment à Hérouville-Saint-Clair. Le nommé Paul Durand, âgé de trente-deux ans, considéré comme anarchiste, s'est constitué prisonnier au bureau de police de Caen, déclarant avoir mis le feu volontairement. L'incendiaire a été écroué à la prison et une enquête est ouverte.

**La grève des mécaniciens anglais**

Il y a trois mois entiers que dure le conflit entre les ouvriers mécaniciens du Royaume-Uni et la Fédération de leurs patrons. Samedi, en même temps que sept nouvelles maisons de Londres fermaient leurs ateliers, l'*Amalgamated Society of Engineers* distribuait pour la onzième fois la paye de grève (soit 900,000 fr.) aux chômeurs volontaires et aux victimes du *loch out* ordonné par la fédération (c'est-à-dire en tout, à 59,000 travailleurs).

Le Board of trade, dont les offres d'intervention ont déjà été acceptées par les ouvriers, continue ses pourparlers avec les patrons dans l'espoir qu'ils consentiront à négocier, sous ses auspices, avec leurs adversaires.

**Un Journaliste en Religion**

Notre confrère Gabriel de Combes, qui pendant plus de dix ans avait été attaché à la rédaction du *Petit Journal*, vient d'entrer dans les ordres. Il est depuis avant-hier novice chez les Pères de l'Assomption.

**Complot anarchiste en Espagne**

Durant la première quinzaine d'août, rapportent les journaux, le ministre de l'intérieur reçut des dénonciations au sujet d'un complot anarchiste tramé contre certains hommes politiques et militaires.

On sut que cinq individus se réunissaient dans un champ des environs de Madrid pour se mettre d'accord sur l'exécution de leur plan. Ce sont ces cinq individus qui ont été arrêtés aujourd'hui.

La police apprit, d'autre part, par une révélation confidentielle, que d'autres individus, parmi lesquels un étranger, fabriquaient des bombes chargées de dynamite et de clous, dans une maison de la rue Bravo-Murillo. Deux bouteilles furent aussi chargées de la même façon.

La gendarmerie a arrêté un de ces individus, qu'elle considère comme un anarchiste militant.

L'individu arrêté à Hernani est un espagnol, joueur de mandoline, expulsé de Paris, qui n'ayant pas de ressources, regagnait Madrid à pied.

**CHRONIQUE LOCALE**

**OBSEQUES DE M. LAYTOU**

Les obsèques du regretté M. Louis Laytou, ont eu lieu ce matin au milieu d'une assistance exceptionnellement nombreuse.

Nos concitoyens avaient tenu à faire un imposant cortège à l'homme bon et dévoué auquel toute la presse locale et régionale — a une seule exception près ! — a consacré un mot ému.

En tête du cortège marchaient les délégations des congrégations, de l'hospice et l'Orphéon de Cahors que l'on n'avait pas autorisé à se faire entendre à la Cathédrale — ce que tout le monde a regretté.

Ensuite venaient le drapeau de la Société de Secours Mutuels.

Celui des typographes, porté par 4 ouvriers de l'imprimerie Laytou.

Celui de la Presse régionale porté par M. Dissès (*Dépêche*), Valette (*Télégramme*) Brunies (*France du Sud-Ouest*), De Maynard (*Express du Midi*).

Celui de la Banque de France porté par MM. Bazin, directeur; Bousquet, Ségué et Capelle.

Celui des amis, porté par MM. Combarieu, Combes, Elie Rivières et Puech, de Puy-l'Evêque.

Et enfin celui de la *Société des Etudes* porté par MM. Valette père, Rougié, Girma et Iches.

Les draps étaient suivis par les nombreux porteurs de couronnes, toutes fort belles et envoyées par les nombreux amis du défunt, par les ouvriers de l'Imprimerie, par les membres de la presse locale et régionale et par les imprimeurs, par l'Orphéon, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Delpérier, Plantade, Bergon et Coueslant, imprimeurs.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

Le deuil était conduit par MM. Darquier et Puel.

Dans la foule, qui se pressait derrière le corbillard, on remarquait MM. les députés de Cahors, de nombreux conseillers généraux, M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture, M. le Maire, des conseillers municipaux, de nombreux fonctionnaires, beaucoup d'officiers et un nombre considérable de cadurciens et d'étrangers.

Nous aurions voulu donner le nom de tous les fonctionnaires ou officiers qui avaient tenu à témoigner leur profonde sympathie à la famille du regretté défunt, mais, involontairement, nous ferions certainement des omissions regrettables.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille Laytou.

M. Delpérier, très ému, a prononcé, sur la tombe, les paroles suivantes :

Messieurs,

Au nom des membres de la presse régionale, Au nom des membres de la presse locale et départementale,

Au nom des imprimeurs de Cahors, je viens dire un dernier adieu à celui qu'une mort cruelle vient de ravir à l'affection des siens.

Ma qualité de doyen de la presse cadurcienne et aussi mes longues et excellentes relations avec la famille Laytou me permettraient peut-être de vous parler longuement de celui qui n'est plus. Je craindrais pourtant

de mal vous dépendre cette figure si droite. Mais les regrets qu'il laisse dans cette ville et dans le département tout entier; la stupeur qui s'est emparée de nous à la nouvelle de sa mort; les éloges décernés par la presse et aussi la douloureuse émotion de cette foule qui se presse autour de cette tombe témoignent hautement de la valeur et des brillantes qualités de ce travailleur infatigable.

Louis Laytou, à peine âgé de 54 ans, nous quitte après avoir donné à notre industrie une impulsion nouvelle qui fut remarquée non seulement à Cahors mais encore dans toute la région. A cette industrie qu'il aimait avec passion il a donné tout ce qu'il avait de force et d'énergie. Et c'est hélas ! à cette vie de labeur incroyable, à ce surmenage excessif d'un laborieux exemplaire que nous devons d'être si prématurément réunis ici pour cette pénible cérémonie.

Cette activité dévorante pour le travail, cette passion pour les inventions, pour le progrès industriel, cette fièvre pour la production, tout cela est éteint et anéanti pour toujours.

Au nom de tous mes confrères je m'associe à la douleur de sa veuve et de sa famille si cruellement éprouvée, et c'est en leur nom aussi que j'adresse un dernier adieu à cet ami fidèle qui nous est enlevé, mais dont le souvenir vivra toujours dans nos cœurs.

Adieu, Laytou, Adieu !

Après ces paroles vibrantes d'émotion sincère, qui renferment le juste hommage auquel le défunt avait droit, les ouvriers de l'ancienne imprimerie Laytou, obéissant à un sentiment qu'on ne saurait trop louer, ont tenu à saluer une dernière fois la dépouille mortelle de leur regretté patron.

L'un d'eux, M. Alibert a lu, avec une touchante émotion, les paroles suivantes, empreintes de la plus vive reconnaissance :

Messieurs,

Les ouvriers de l'imprimerie n'ont pas voulu laisser s'achever cette pénible cérémonie, sans adresser un dernier adieu à leur ancien et bien-aimé patron.

Certes, il ne resterait plus rien à dire après le discours qui vient d'être prononcé; mais ne serait-ce pas de notre part de l'ingratitude si nous n'ajoutions pas aux témoignages de grande sympathie qui viennent de se manifester, l'expression de notre profonde tristesse.

Celui que nous pleurons aujourd'hui fut un travailleur et un homme de bien.

Toute sa vie, en effet, n'a été qu'un long labeur, labeur de tous les jours et de tous les instants. Sans cesse il a cherché à améliorer et à agrandir le bel atelier que lui avait laissé son père auquel il avait si dignement succédé.

M. Louis Laytou était un homme qui aimait son métier avec passion, un homme qui a contribué à développer dans une large mesure la typographie dans notre département; à ce titre, nous, ouvriers typographes, respectueusement pressés autour de sa tombe, nous nous devons de témoigner, ici, de notre sincère reconnaissance.

Et c'est au moment où il allait jouir d'un repos bien gagné, que la mort impitoyable vient l'arracher à l'amour de sa chère famille et à l'affection de ses nombreux amis.

Pour nous qui avons vu M. Louis Laytou à l'œuvre, pour nous qui l'avons connu et par suite aimé; pour nous qui avons pu apprécier la délicatesse de ses sentiments presque fraternels à notre égard, nous ressentirons longtemps le vide énorme qu'il a fait parmi nous.

M. Laytou était pour ses ouvriers non un patron, mais un ami, un conseiller, presque un camarade.

Reposez en paix, cher et regretté patron, votre souvenir ne s'effacera jamais de nos cœurs reconnaissants.

Monsieur Darquier, dites bien à M<sup>me</sup> Laytou et à M<sup>me</sup> Darquier toute la part que nous prenons à leur immense douleur.

Une dernière fois nous nous découvrons respectueusement devant cette tombe où vient de descendre celui qui emporte les regrets unanimes de la population cadurcienne.

**CAHORS**

**REMERCIEMENTS**

Madame Laytou, Madame et M. le D<sup>r</sup> Darquier adressent leurs vifs remerciements aux nombreuses personnes qui ont bien voulu leur donner un témoignage de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

**Punch d'adieu**

Les employés des postes et des télégraphes ont offert avant-hier soir, comme nous l'avons annoncé, un punch à M. Dardenne, leur ancien directeur, qui vient d'être nommé directeur des postes et télégraphes à Grenoble. Ce punch a été suivi d'un bal.

De nombreux toast ont été échangés. La soirée a été charmante et les employés ne se sont séparés qu'à une heure avancée de la nuit, après avoir témoigné leur joie, pour son avancement, à leur sympathique chef,

2<sup>e</sup> Édition

Pour la 2<sup>e</sup> fois — en attendant les suivantes ! — nous posons au directeur de l'*Alliance* la question suivante :

Maintenez vous que le dernier article de la série — bien courte !!! — « Nos hommes politiques », a été rédigé par une personne qui n'est ni parente, ni amie de « l'homme politique » visé ?

La réponse ne nécessite ni que, ni qui ; un oui ou un non suffisent. La rédaction de cette réponse est donc à la portée du directeur de l'*Alliance*.

Allons, M. Brassac, un bon mouvement, vous ne pouvez pas nous refuser ce petit renseignement, que diantre !

A L'ALLIANCE

La feuille du boulevard Gambetta possède la respectueuse estime de tous les journaux locaux.

Comme preuve nouvelle, voici le début d'un article du *Réveil* d'hier :

Un anonyme quelconque continue dans l'*Alliance*, son rôle d'insulteur et de dénonciateur à l'adresse de la directrice du Collège. Sans nous arrêter à ce qu'il y a d'odieux dans la conduite de l'individu qui s'abrite derrière l'anonyme pour essayer de nuire à une femme.....

On accepte tout à l'*Alliance*, on ne rend rien !!!

Quelles saintes et benoîtes gens que les rédacteurs de M. Brassac !

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre  
Le 4<sup>e</sup> bataillon

Les membres du Conseil municipal se sont réunis hier en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le Maire.

Étaient présents : MM. Costes, maire, Parazines, adjoint, Périés, Delfour, Clary, Brunies, Vincens, Auset, Caviolle, Relhié, Besse, Cayla, Jubin, Magne, Lacroix, Cagnac, Delbru et Bousquet.

M. Brunies est désigné comme secrétaire. M. le Maire expose que la première question à l'ordre du jour concerne le casernement du 4<sup>e</sup> bataillon.

J'ai eu, dit-il, il y a une dizaine de jours une entrevue avec M. le Commandant de génie. Cet officier supérieur m'a laissé entendre que si le Conseil municipal de Cahors ne modifiait pas ses propositions dans un sens plus large, il pourrait se faire que le 4<sup>e</sup> bataillon ne fût pas attribué à Cahors. Ce langage m'a ému. J'ai cru devoir convoquer immédiatement les deux commissions pour leur faire part de cette insinuation qui ressemble beaucoup à une menace.

Malheureusement les deux commissions n'étaient pas en nombre, plusieurs conseillers étant, en ce moment, absents de Cahors.

Il fut néanmoins convenu que deux conseillers municipaux et le maire se rendraient à Agen pour prendre connaissance de la délibération du Conseil municipal de cette ville au sujet de la même question.

Comme vous le savez déjà probablement, Agen a voté un premier crédit de 100,000 fr., mais on doit ajouter que cette ville possède des casernements suffisants pour loger le 4<sup>e</sup> bataillon. La situation à Agen n'est donc pas la même que chez nous.

Dès notre retour d'Agen, je vous ai réunis en comité secret. Vous avez, en cette réunion, discuté sur cette question sans prendre de décision ferme ; au reste, nous n'étions pas au complet. Nous ne le sommes pas davantage aujourd'hui puisque nous ne sommes que 18 sur 27.

Or il s'agit de discuter une question d'une importance capitale, une question vitale, et comme il est du devoir de chacun de nous de prendre part à la discussion, car chacun d'entre nous doit assumer sa part de responsabilité, je vous demanderai tout d'abord s'il ne conviendrait pas de remettre la discussion à une prochaine réunion.

Si nous n'avons pas le 4<sup>e</sup> bataillon, en effet, il est à présumer que l'effectif actuel de la garnison serait encore diminué. Il est donc juste que tous les conseillers indiquent de quelle manière il serait bon de procéder.

Je dois ajouter que M. le général en chef du 17<sup>e</sup> corps d'armée, que nous avons vu aujourd'hui, est très favorable à la création du 4<sup>e</sup> bataillon à Cahors.

Donc, ne croyez-vous pas que tous nos collègues doivent prendre part à la discussion avant qu'une décision ferme ne soit prise et pensez-vous que nous puissions dès aujourd'hui ouvrir cette discussion ?

Cris : non, non. M. le Maire ajoute alors qu'il a de nouveau averti tous les membres absents et qu'il adressera aux conseillers une nouvelle convocation aussitôt que possible.

La question est urgente, mais il répète, qu'après l'entrevue avec le général en chef, on peut néanmoins attendre quelques jours encore.

M. Auset insiste pour qu'on presse le plus possible les Conseillers absents

Questions diverses

On s'occupe ensuite du vote de certains crédits pour travaux supplémentaires au lycée Gambetta. Après lecture des rapports de M. Jubin, on donne un avis favorable aux crédits demandés.

M. Jubin, au nom de la Commission des travaux publics demande ensuite le vote d'un crédit de 1,493,10 pour les fondations des murs du prochain musée. Ces fondations pourraient se faire en même temps que la continuation de l'égoût collecteur qu'on va construire place Gambetta, et se feraient par suite dans d'excellentes conditions.

M. Cagnac, approuve l'idée, mais voudrait que ces fondations fussent continuées jusqu'au jardin de M. le Proviseur du Lycée, soit sur une longueur supplémentaire de 15 mètres. La dépense serait peu importante et cela permettrait ainsi, aux conseillers futurs, s'ils le désiraient, de continuer le musée jusqu'au jardin indiqué.

M. Caviolle appuie l'observation de M. Cagnac.

M. Jubin pense au contraire que la façade du musée, qui aurait 60 mètres, n'aurait rien à gagner à être prolongée sur une distance plus longue. D'autre part, la largeur du musée près du jardin visé serait absolument insuffisante.

M. Caviolle croit qu'il serait bon quand même de faire les fondations réclamées par M. Cagnac. Si elles ne servent pas pour le musée elles pourraient être utilisées pour la construction des murs d'une salle de réunions et de conférences qui serait fort utile à la ville et au Lycée.

Après discussion, la décision du conseil est ajournée.

On ajourne également une demande d'égoût pour les eaux pluviales, pour la rue du Château du roi.

M. Besse au nom de la commission des travaux publics propose de voter une somme de 200 francs pour changement d'une bouche d'égoût qui se trouve devant la maison de M. Martin, peintre, rue Lastié.

Avis favorable est donné à une demande de bourse faite par M. Lavernhe, employé à la C<sup>e</sup> d'Orléans, pour son fils qui désire entrer à l'école de Cluny.

M. le Maire donne ensuite lecture d'une lettre de M. Combarieu président de la Société de pisciculture, relative au déplacement du bassin de la place Gambetta.

Il demande que ce bassin soit transporté dans le square et qu'il lui soit donné une profondeur de 1 m. 20, de façon que le poisson puisse y vivre.

Nouvelle militaire

M. le général de Sesmaisons, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, est arrivé hier à Cahors par le train de midi 40. Il s'est immédiatement rendu à la caserne Bessières, où il a passé la revue des troupes en grande tenue. Le régiment a défilé par section.

M. le général de Sesmaisons a ensuite visité le casernement, les magasins du corps, l'infirmerie et les ateliers.

A 8 heures, il a reçu les autorités civiles et les officiers individuellement.

A 6 heures du soir, M. de Sesmaisons a offert un dîner aux officiers supérieurs.

Il est reparti pour Toulouse à 9 h. du soir.

Bal de la Jeunesse

La Commission du bal réunie le 27 septembre a signé le procès verbal suivant :

Total général des recettes...	632 60
Total général des dépenses...	449 60
Excédant des recettes...	183 00
Versé au bureau de bienfaisance	153 00
id à l'hospice...	30 00

Total égal..... 183 00

En 1896 la recette du même bal a été de 132 60 pour les pauvres.

Au nom de ces derniers, nous remercions vivement une fois de plus, nos jeunes concitoyens.

L'affaire de Vayrols

En racontant l'affaire de Vayrols, nous avons commis une légère erreur au sujet de l'arrestation du voleur. Voici exactement ce qui s'est passé :

Après avoir erré toute la journée de dimanche dans les bois d'Arnis ou des environs et s'être soustrait aux recherches de la gendarmerie, l'individu est venu dimanche soir à Cahors à l'entrée de la nuit, au faubourg St-Georges, où il a acheté un pain chez un boulanger.

Tête nue et en bras de chemise, il attirait l'attention et fut immédiatement soupçonné d'être l'auteur recherché de l'exploit de Vayrols.

Trois courageux citoyens, que nous sommes heureux de signaler et de féliciter MM. Fourastié Julien, Bonneville Victor et Réal Félix, employé des postes, n'hésitèrent pas à sauter, de 3 mètres de hauteur, dans un jardin, pour s'emparer de cet individu, et malgré une vive résistance purent s'emparer de lui et le conduire à la gendarmerie.

Fouillé, il a été trouvé porteur d'un revolver chargé, d'une montre et d'une paire de boucles d'oreilles.

Fort heureusement pour les courageux citoyens que nous citons plus haut, la baguette de sûreté du revolver n'était pas dégainée et le voleur ne put faire usage de son arme.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire. — La foire du 26 septembre, favorisée par un temps magnifique, a été, malgré les multiples travaux champêtres de la saison, des plus belles. De nombreuses affaires s'y sont pratiquées dont les principaux cours sont les suivants :

Bêtes à cornes : 740 paires étaient sur le foirail ; peu, relativement au nombre des présentes, ont été vendues.

Bœufs gras vendus 35 fr. les 50 kilogr. ; veaux, 25, vendus à raison de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 le kilogr. ; moutons gras vendus 0 fr. 65 le kilogr. ; bêtes à laine, 800, il y a hausse ; porcs gras, 10 à 15, vendus 40 fr. les 50 kilogr. ; porcelets, 80, vendus de 10 à 35 fr. la pièce ; volailles, 180 paires, vendues 0 fr. 55 la livre ; canards, 60 paires, vendues de 4 à 5 fr. la paire ; oies, 740, vendues de 7 à 10 fr. la paire ; canards communs vendus 0 fr. 45 la paire ; pigeons, 80 paires, vendues 0 fr. 80 la paire ; lapins domestiques, 50, vendus 0 fr. 25 la livre ; dindons, 60 paires, vendus de 5 à 6 fr. chacun ; œufs, 25,000, vendus à raison de 0 fr. 80 la douzaine.

Halle. — Blé, 200 hectolitres, vendus à raison de 21 fr. l'hectolitre ; maïs, 50 hectolitres vendus 7 fr. 50 l'hectolitre ; avoine 40 hectolitres, vendus 8 fr. 25 l'hectolitre ; châtaignes, 15 hectolitres, vendues 12 fr. l'hectolitre ; prunes d'ente, 100 quintaux, jolie marchandise, bonne préparation, les 64 fruits au demi-kilo, 66 fr. ; 74, 53 fr. ; 84, 48 fr. ; 94, 34 fr. ; 100, 25 fr. ; prune commune, 14 fr. le quintal.

PUY-L'ÈVÈQUE. — Médaille d'argent.

— Une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe vient d'être décernée à M. Gipoulou, cultivateur à Vire, canton de Puy-l'Évêque, pour avoir maîtrisé un cheval emporté.

PUY-L'ÈVÈQUE. — Comice agricole.

— M. le secrétaire du comice agricole nous fait remarquer que dans notre dernier numéro, nous avons oublié de mentionner M. Lacoste Henri, propriétaire viticulteur à Campasté, qui a obtenu un premier prix hors concours et un diplôme de médaille d'argent pour ses produits agricoles et en particulier pour le *Rupestris Lacoste* producteur direct.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Mention honorable. — Le gouvernement vient de décerner une mention honorable à M. Cavarroc, coiffeur à Figeac. M. Cavarroc a sauvé une personne en danger de se noyer.

Nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Manœuvres regrettables. — C'est avec peine que nous assistons à une polémique regrettable entre les républicains de Vayrac, surtout au moment où nos adversaires cherchent par tous les moyens à rentrer en maîtres dans cette mairie d'où le bon sens des électeurs les a, délogés maintes fois.

Au lieu de chercher à rétablir l'union et la concorde entre toutes les fractions du parti républicain, une petite coterie... quasi-ralliée, du conseil municipal s'efforce d'élargir le fossé qui le sépare du parti nettement progressiste, et à cet effet, fait paraître dans le *Réveil du Lot* du 22 septembre un nouvel article plein de mauvaise foi, frisant même l'insolence et signé : « un groupe de républicains ». Cette signature ne suffit pas à cacher la petite coterie qui veut, envers et contre tous, persister à faire d'une question particulière une question politique, alors que toute personne de bonne foi n'a vu dans cette affaire qu'une question d'intérêt local, qu'un maire un peu énergique et surtout plus capable que le nôtre, aurait tranchée avec moins de lenteur et plus d'impartialité.

Le devoir des vrais républicains est de s'émouvoir des attaques imméritées et des

injures adressées à nos jeunes conseillers municipaux dont le crime est d'avoir cru qu'ils avaient le droit d'émettre une opinion désintéressée, sans s'occuper si la droite les suivrait, et d'avoir refusé de servir de valets à cette coterie sans principes qui ne connaît que les défections, qui, en un mot, n'apas la foi républicaine.

Aussi nous protestons énergiquement contre l'article qu'ont fait paraître ces messieurs anonymes, parce qu'il n'est qu'un tissu de contre-vérités. MM. Gay, Granouillac, Ferrié, Laquière sont d'excellents représentants de la démocratie paysanne, de dignes émules des : Barraut-Labrousse, des Despages, des Sireyjol, des Francoual, des Parlange etc... c'est-à-dire de ceux qui n'ont jamais craint d'arborer haut et ferme le drapeau de la République, de ceux qui ne trahirent jamais les listes républicaines, de ceux qui ne pactisèrent jamais avec les pires ennemis de la démocratie.

Que MM. les membres de la coterie, sachent bien que si nos jeunes conseillers reprennent l'aiguillon et la charrue qu'ils n'auraient peut-être jamais dû quitter et qu'ils laissent à d'autres le soin d'administrer Vayrac, ce ne sera pas à eux que cet honneur reviendra. Ils sont connus, ils sont jugés, l'avenir le leur apprendra sous peu.

Un groupe de républicains indépendants.

GOURDON. — Foire. — Notre foire du 25 septembre dernier a été peu importante à cause de sa coïncidence avec celle de St-Germain et aussi du beau temps qui a retenu beaucoup de personnes aux champs. Les transactions ont été peu nombreuses et sans importance.

— Société nationale des conférences populaires. — Nous apprenons que dans sa réunion générale tenue le 23 septembre dernier, la Société nationale des conférences populaires a accordé un nouveau diplôme à M. Auricoste, instituteur-adjoint, à Gourdon, pour travaux et services rendus à la cause de cet enseignement.

Nos félicitations.

St-GERMAIN. — Foire. — La foire du 25 septembre dernier quoique favorisée par le beau temps n'a pas eu une grande importance. D'abord à cause de sa coïncidence avec celle du chef-lieu d'arrondissement et aussi de celle d'un temps exceptionnellement beau. Aussi beaucoup de cultivateurs avaient-ils préféré profiter de cette belle journée inespérée pour rentrer regains, tabac, pommes de terre, etc. qui étaient en souffrance depuis longtemps.

VAILLAC. — A notre correspondant. — Mille regrets, mais l'insertion de votre communication est impossible. Elle ne changerait rien à la situation actuelle parce que votre demande ne peut être réalisée en ce moment. Nous l'affirmons.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de reprise que nous avons signalé hier, s'est accentué aujourd'hui, malgré les efforts des vendeurs pour peser sur les cours en vue de la liquidation qui commence demain par la réponse des primes.

Nos rentes se sont avancées, le 3 0/0 de 103 fr. 05 à 103 fr. 22 pour revenir à 103 fr. 12 en clôture. On a coté par anticipation 25 c. de report sur le 3 0/0. L'amortissable finit à 103.32 et le 3 1/2 0/0 à 106.92.

Pas de changement dans la tenue de nos Etablissements financiers. Le Crédit Foncier se traite à 680 fr. ; le Crédit Lyonnais à 770 fr. ; le Comptoir National d'Escompte à 575 et la Société générale à 530 fr.

Le Suez cote 3232 fr. Nos chemins font : Le Lyon 1793 fr., le Midi 1422, le Nord 1972 et l'Orléans 1835. Parmi les fonds étrangers, l'Italien a repris le cours de 94 fr. et ferme à 94,10, l'Extérieure fait 61 3/4 dernier cours, le Portugais 21 7/8, le Turc a passé de 22,22 à 22,27, la Banque Ottomane a monté de 2 fr. 50 à 602,50.

Le Russe 3 0/0 à 95,50 est en hausse de 15 c. le 3 1/2 0/0 s'inscrit à 101.50.

Au lieu de faire venir, sur catalogue, de maisons que vous ne connaissez pas, des montres qui vous sont garanties d'une façon illusoire, demandez dans les bonnes maisons d'horlogerie les CHRONOMÈTRES LIP, montres de haute précision à prix modiques, qui peuvent être vendues à l'essai et qui vous sont livrées avec Bulletin de réglage et de garantie émanant de la fabrique même.

On les trouve en tous genres de boîtes chez MANDELLI, père et fils 26, Boulevard Gambetta, Cahors Représentants de la Maison CHRISTOFLE. Bijouterie, Corbeilles de Mariage et Réparations en tous genres.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Cours du jour, TERME, Cours du jour. Lists various bonds and their prices.

Chemins de fer et Ville de Paris

Table with 3 columns: Cours du jour, Cours du jour. Lists railway and city bonds.

Bibliographie

NOTICE SUR LE CLERGÉ DE CAHORS PENDANT LA RÉVOLUTION, publiée par M. l'abbé Gary, directeur de la Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour.

FÊTES

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des Études du Lot vient de mettre en vente à la librairie Girma, à Cahors, un Fascicule spécial...

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format...

Le tir rapide et l'industrie privée, modèles de canons français (De Veine). — Secours aux blessés dans les mines (Max de Nansouty).

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais)...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GENDARMERIE DU LOT

Avis au public

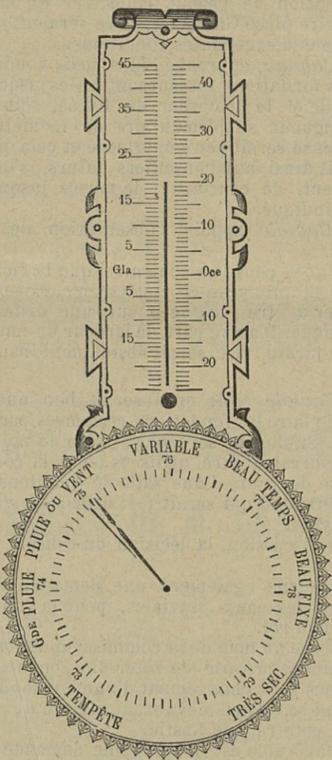
Fourniture de fourrages à faire à la gendarmerie Le dimanche 10 octobre 1897, à 2 heures de l'après-midi, un concours aura lieu...

Les marchés seront passés par brigades et pour l'ensemble des denrées composant la ration. Ces marchés seront dispensés de la formalité de l'enregistrement...

tion de ces lettres devra indiquer qu'elles contiennent des soumissions.

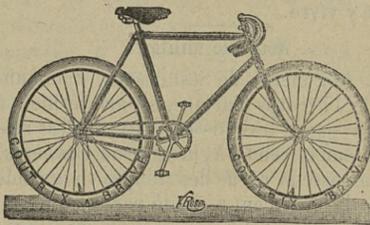
Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges qui se trouve déposé au bureau des chefs des brigades désignées ci-dessus...

Le Président du Conseil d'administration, LARNAUDIE.



Baro-Thermomètre Température minima du jour : 13.9 Id. maxima de la veille : 28.5 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



CAHORS FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

LA VUE POUR TOUS PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

MAISONS RECOMMANDÉES

MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix. BOUZERAND TAPISSIER-DÉCORATEUR CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts Ferdinand MILHET CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3 Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs...

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours. Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU 65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs.

GUERISON de toutes les AFFECTIONS de la PEAU. Includes a portrait of a man and text about medical treatments.

AVIS Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste. Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION — SEPT MUES PAR LA VAPEUR IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES BROCHURES, THÈSES CATALOGUES MÉMOIRES ACTIONS, OBLIGATIONS MANDATS IMPRIMERIES A. COUESLANT LE VIGAN (CARA) (ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE) Rue de la Prairie L'Echo des Cévennes (hebdomadaire) CIRCULAIRES PROSPECTUS TÊTES DE LETTRES FACTURES, ENVELOPPES CARTES DE VISITE LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS BORDEREaux, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

OMEGA MONTRES de PRÉCISION Or, Argent, Acier, Nickel, toutes grandeurs. Seure exacte. — Réglage parfait. Mise à l'heure instantanée. Pièces interchangeables. Réparation facile. — Solidité. L'Omega possède un Échappement à ancre fixe, Levées visibles, Double Plateau Spiral Bréguet, Balancier compensé. est une Montre réellement supérieure à un Prix modéré. L'Omega donne des résultats qu'aucune autre Montre de ce Prix n'a atteints jusqu'ici.

CARTE DU LOT MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION En vente au Bureau du Journal : 0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes